



Andraya Frith

Associée, Droit du franchisage et distribution

.....
Toronto

[\(416\) 862-4718](tel:(416)862-4718)

afrith@osler.com

.....
Admission au Barreau: Ontario, 1998

Domaines d'expertise

- [Aliments et boissons](#)
- [Automobile](#)
- [Capital-investissement](#)
- [Commerce de détail et biens de consommation](#)
- [Électromobilité](#)
- [Franchisage](#)
- [Immobilier](#)
- [Médias et divertissement](#)
- [Publicité et marketing](#)
- [Réglementation des services financiers](#)
- [Secteur manufacturier](#)
- [Services de distribution et de la chaîne d'approvisionnement](#)
- [Transport et logistique](#)
- [Voyages et loisirs](#)

Andraya est chef du groupe de pratique national du droit du franchisage et de la distribution d'Osler, l'un des cabinets les plus fréquemment recommandés dans le domaine du droit du franchisage au Canada, et elle est membre élue du conseil des associés du cabinet.

Andraya est également cochef du groupe Commerce de détail d'Osler et cofondatrice d'Osler Dash, plateforme qui automatise le processus de divulgation et de passation de contrats de franchise. Sa pratique du droit commercial est axée sur le droit du commerce de détail, du franchisage, de la protection des consommateurs, de la chaîne d'approvisionnement, de la distribution et du commerce électronique.

Comptant plus de 25 années d'expérience, Andraya est une conseillère de confiance auprès de franchiseurs, de détaillants et d'entreprises en contact direct avec leurs clients du Canada et d'ailleurs dans le monde de toutes tailles appartenant à un large éventail de secteurs, notamment la restauration rapide, les biens de consommation, les services financiers, le prêt et le crédit-bail aux consommateurs et aux entreprises, l'alimentation, les services pharmaceutiques, le pétrole et l'essence, l'automobile, la location de voitures, l'immobilier et l'accueil. Elle conseille les franchiseurs dans le cadre de la structuration d'opérations de franchisage nationales et internationales et la préparation de contrats de franchisage jugés « meilleurs de leur catégorie » ainsi que des documents d'information à l'intention du milieu de plus en plus complexe de la réglementation du franchisage au Canada.

Andraya a acquis une expertise particulière à titre de conseillère auprès de franchiseurs et de détaillants étrangers qui déploient leurs activités au Canada. Elle les aide à comprendre les différences importantes d'ordre législatif, juridictionnel et culturel entre leur pays et le Canada afin que leur entrée sur le marché canadien se fasse en douceur et soit une réussite. De plus, elle conseille régulièrement des franchiseurs, des détaillants et des entreprises en ligne relativement à la législation canadienne touchant les pratiques en matière de commercialisation, de distribution et de commerce, y compris le respect de la vie privée, la lutte contre les pourriels, la protection des consommateurs, le prêt et le crédit-bail aux consommateurs, les ventes par Internet, la publicité et le télémarketing.

Andraya est régulièrement reconnue par de nombreuses publications sectorielles, notamment *Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business*, dans les domaines du franchisage (première catégorie) et du commerce de détail, où un participant a été cité comme ayant déclaré : « Elle est d'une efficacité redoutable en matière de communication, et il va sans dire qu'elle est une experte dans le domaine. » Elle est également reconnue par *Lexpert*, *Best Lawyers* et *The Franchise Times* dans le domaine du droit du franchisage.

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada : Canada's Leading Lawyers for Business** : reconnaissance en droit du franchisage (plus haute distinction) et dans le domaine du commerce de détail
- **Chambers Global: The World's Leading Lawyers for Business** : reconnaissance en droit du franchisage (à l'échelle mondiale)
 - Un client s'est montré enthousiaste : « Andraya est d'une efficacité redoutable en matière de communication, et il va sans dire qu'elle est une experte dans le domaine. »
 - Un client a fait la remarque suivante : « Andraya fait preuve d'une grande capacité à aborder de manière réfléchie les questions juridiques et d'affaires pour trouver une solution qui répond aux besoins de toutes les parties prenantes. » On souligne également son expertise en matière de contentieux et de vente d'établissements franchisés.
- **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnaissance en droit du franchisage (franchiseur)
- **The Lexpert Guide to the Leading US/Canada Cross-Border Corporate Lawyers in Canada** : reconnaissance en droit du franchisage
- **Best Lawyers in Canada** : reconnaissance en droit du franchisage ; reconnaissance comme « avocate de l'année » en droit du franchisage
- **Who's Who Legal** : reconnaissance en droit du franchisage (international) ; reconnaissance en droit du franchisage (Canada)
 - reconnue pour son « savoir-faire et ses compétences », ainsi que pour son « excellente réputation. »
- **Franchise Times** : reconnaissance dans le guide Franchise Times Legal Eagle
- **Thomson Reuters** : « Avocate remarquable »

Engagement communautaire

- *Canadian Franchise Guide (2d ed)* (Carswell), corédactrice en chef
- Association du Barreau de l'Ontario, section Droit du franchisage, comité de direction, responsable de la liaison en matière de formation juridique continue.
- Forum sur le franchisage de l'ABA, comité de publication, membre (2016-2020)
- Comité directeur, caucus des femmes, section Franchise de l'ABA (2012-2013), membre
- Comité juridique et législatif de l'Association canadienne de la franchise, membre
- Journée du droit de la franchise 2012 de l'Association canadienne de la franchise, coprésidente
- Comité de panification de la Journée du droit de l'Association canadienne de la franchise (depuis 2011)
- Groupe de travail, Symposium juridique de l'IFA (2009-2010), membre

Qualifications

Formation

- Université de Toronto, LL.B.
 - Université d'Ottawa, B.Soc.Sc. (science économique)
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Association du Barreau de l'Ontario, sous-comité mixte sur le franchisage
- Association canadienne de la franchise
- Association du Barreau canadien

- American Bar Association, forum sur le franchisage
- International Franchise Association